Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

cerfa
N°12156*06

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#02 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
☒ **en numéraire (argent)**	☒ première demande	☐ **fonctionnement global**	☒ **annuelle ou ponctuelle**
☐ **en nature**	☐ renouvellement (ou poursuite)	☒ **projets(s)/action(s)**	☐ **pluriannuelle**

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées https://lannuaire.service-public.fr/) :

☐ **État - Ministère**.....
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.) .....

☐ **Conseil régional**.....
Direction/Service.....

☐ **Conseil départemental**.....
Direction/Service.....

☐ **Commune ou Intercommunalité**.....
Direction/Service.....

☐ **Établissement public**.....

☐ **Autre (préciser)**.....

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : COMMUNE DE DAX MAIRIE

Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret: 214000887 00015

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en prefecture:
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Date :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

MAIRIE

COMMUNE DE DAX

RUE SAINT PIERRE

Code postal : 40107 Commune : DAX CEDEX

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : DUBOIS Prénom : Julien

Fonction : Maire

Code postal : 40107 Commune : DAX CEDEX

Téléphone :0558568000 Courriel: Courriel : cabinet@dax.fr

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : GONZALEZ Prénom : Line

Fonction : chargée d'emploi et d'innovation sociale

Téléphone : 0699703835 Courriel : line.gonzalez@dax.fr

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

2. Relations avec l'administrateur

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? ☐ oui ☒ non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? ☐ oui ☒ non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? *(indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)*

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales non ☒ oui ☐

Si oui, lesquelles ?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée : ☐

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

5. Budget de l'association

Année 20.... ou exercice du ..... au .....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

[1] Ne pas indiquer les centimes d'euros.

[2] L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

[3] Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique *6 - Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? ☒

☒ Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) : 40 - CA du Grand Dax

☐ Hors contrat de la ville

Intitulé :

REPERER LES POTENTIELS DES QPV ET ANIMATION DU PAQTE

Objectifs

- Aller vers les personnes éloignées de l'emploi
- Favoriser l'échange, le dialogue et la mise en confiance
- Évaluer et agir sur les freins périphérique à l'employabilité
- Animer le PAQTE
- Favoriser l'intégration des entreprises dans le cadre du PAQTE
- Etre le liant entre entreprises et demandeurs d'emploi

Description

Dans le cadre des missions de la chargée de mission en insertion professionnelle et innovation sociale, plusieurs projets seront développés:

1. Animation du PAQTE:

Afin de répondre aux grands objectifs du dispositifs (sensibiliser, former, recruter) il sera nécessaire de réunir toutes les entreprises du territoire signataire de la précédente charte et de remobiliser de nouvelles entreprises afin de fédérer le volet économique et ainsi se réengager pour les années à venir.

Une fois ce travail effectif, il conviendra de maintenir une dynamique de travail avec les acteurs économiques (organisation d'évènement permettant de les réunir et de travailler sur des questionnements commun comme le recrutement).

De plus, il nous appartiendra de travailler de manière étroite avec tous les partenaires locaux de l'insertion professionnelle, de l'emploi et les partenaires sociaux afin de favoriser la mise en relation entre entreprise et demandeur d'emploi.

Il conviendra de mettre en place après avoir étudié les besoins des actions collectives mais aussi individuelles (accompagnement individuel vers un entreprise, visite d'entreprises pour découvrir des métiers, sollicitation sur des actions tels que drop insertion...)

2. Repérer les potentiels des QPV

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

En lien avec l'animation du PAQTE il sera essentiel pour la chargée d'emploi et d'innovation sociale d'aller vers les publics QPV éloignés de l'emploi. Elle mettra en place des permanences sur chaque site mais sera aussi dans une démarche de sourcing en établissant un calendrier de porte à porte.

Elle pourra alors déterminer un plan d'action en lien avec les problématiques identifiées tels que le travail en situation de handicap, la mobilité et l'emploi, la reconversion professionnelle, découvrir des métiers...

Ces missions complémentaires à l'animation du PAQTE ne pourront de fait qu'alimenter le dispositif national et mobiliser les ressources de pilote et de coordination autour d'un acteur centralisateur.

3.L'annuaire et de l'agenda des partenaires de l'emploi en partenariat avec l'agglomération du Grand Dax

Pour renforcer, développer et impliquer le réseau partenarial des structures du secteur Dacquois et ses alentours ce projet à pour but de favoriser ce réseau de partenaire qui est un atout important pour l'emploi.

Le résultat final de ce projet est de maintenir un lien fort entre toutes les structures de l'emploi et que l'on soit tous ensemble pour marcher vers un même but, qui est l'accompagnement et le retour à l'emploi du plus grand nombre.

Porté, piloté et animé par la Maison des Citoyens, et les services de l'agglomération cet outil sera l'occasion à nouveau d'être au cœur du tissu partenarial local.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : 16/17 ans
18/25 ans
26/64 ans

Sexe : Mixte

Territoire :

Veuillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :

CA du Grand Dax

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) **:**

--> Moyens matériels

salles, matériel informatique,denrées alimentaires, fournitures de petit équipement, mini bus

--> Moyens humains

1 chargée d'emploi et d'innovation sociale, 1 agent d'accueil, 1 médiateur, support direction

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)l'action/projet	1	0.9
Adultes-Relais (AR)	1	0.2
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ? ☐ oui ☒ non
Si oui, combien (en ETPT) : 0

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2024 au 31/12/2024

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Evaluation : indicateurs proposes au regard des objectifs ci-dessus

-nombre d'entreprise mobilisée

-nombre d'habitant des QPV accompagnés

- nombre de sortie positive

- nombre d'animations proposées.

Précisions sur les bénéficiaires

Nombre total de bénéficiaires : 200

[4] Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

7. Budget[5] du projet

Année 2024

CHARGES	RESSOURCES
60 - Achats 4 200,00 € Prestations de services 2 000,00 € prestataires de service spécifique au regard des besoins et prestataires alimentaires Achats matières et fournitures 2 200,00 € Autres fournitures 0,00 € 61 - Service extérieurs Locations 0,00 € Entretien et réparation 0,00 € Assurance 0,00 € Documentation 0,00 € 62 - Autres services extérieurs 500,00 € Rémunérations intermédiaires et honoraires 0,00 € Publicité, publication 500,00 € Déplacements, Missions 0,00 € Services bancaires, autres 0,00 € 63 - Impôts et taxes Impôts et taxes sur rémunération 0,00 € Autres impôts et taxes 0,00 € 64 - Charges de personnel 27 896,00 € Rémunération des personnels 23 640,00 € - 21600 € poste chargée d'emploi et d'innovation sociale -2040€ adulte relais Charges sociales 4 256,00 € Autres charges de personnel 0,00 € 65 - Autres charges de gestion courante Autres charges de gestion courante 0,00 € 66 - Charges financières Charges financières 0,00 € 67 - Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles 0,00 € 68 - Dotation aux amortissements Dotation aux amortissements 0,00 € 69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés 0,00 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 0,00 € 73 - Dotations et produits de tarification Dotations et produits de tarification 0,00 € 74 - Subventions d'exploitation 32 596,00 € Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités 4 000,00 € 40-ETAT-POLITIQUE-VILLE 4 000,00 € Conseil-s Régional(aux) 18 000,00 € NOUVELLE AQUITAINE (CONSEIL REGIONAL) 18 000,00 € Conseil-s Départemental (aux) 0,00 € Communautés de communes ou d'agglomérations 1 500,00 € 40-CA GRAND DAX 1 500,00 € Commune(s) 7 362,00 € DAX (40100) 7 362,00 € Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) 0,00 € Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) 0,00 € L'agence de services et de paiement (emplois aidés) 1 734,00 € Aides privées (fondation) 0,00 € Autres établissements publics 0,00 € 75 - Autres produits de gestion courante 756.Cotisations 0,00 € 758.Dons manuels - Mécénat 0,00 € 750.Autres produits de gestion courante 0,00 € 76 - Produits financiers Produits financiers 0,00 € 77 - Produits exceptionnels Produits exceptionnels 0,00 € 78 - Reprises sur amortissements et provisions

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Charges indirectes		789 - Report de ressources affectées et non utilisées sur des exercices antérieurs	0,00 €
Charges fixes de fonctionnement	0,00 €	79 - Transfert de charges	
Frais financiers	0,00 €	Transfert de charges	0,00 €
Autres charges indirectes	0,00 €	Ressources propres affectées au projet	
Exédent prévisionnel (bénéfice)	0,00 €	Autofinancement (insuffisance prévisionnelle)	0,00 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature	0,00 €	870 - Bénévolat	0,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	0,00 €	871 - Prestations en nature	0,00 €
862 - Prestations	0,00 €	875 - Dons en nature	0,00 €
864 - Personnel bénévole	0,00 €		
Total des Charges	**32 596,00 €**	**Total des ressources**	**32 596,00 €**

[5] Ne pas indiquer les centimes d'euros.
[6] L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs
[7] Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

8. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.